

# 85 en chemins

Journal de la  
FFRandonnée Vendée



nouveau GRP® en 2024



Bocage et littoral Vendéens

Adhérer - Échanger  
Communiquer



Ensemble avec  
la FFRandonnée Vendée



# Edito



**L**année 2023 est terminée. C'est peu de dire qu'elle marque une étape sur le plan climatique. Nous n'oublions pas les chaleurs caniculaires de l'été, le manque de pluies entraînant la sécheresse, les variations brutales du temps sans oublier, sur un autre plan, le développement des conflits s'étendant dans le monde entier. Espérons que ce ne soit pas une préfiguration de ce qui nous attend dans le proche avenir.

2024 s'ouvre sous des auspices plus coutumiers : la pluie, le soleil, le froid... Seule la rapidité des changements de température marque à nouveau le dérèglement du temps.

Pour ce qui nous concerne, la randonnée, l'année sportive 2023 a vu le nombre de licenciés en Vendée « exploser » la barre des 3 000. Et cette tendance se poursuit puisque au 31 décembre nous avons déjà dépassé ce chiffre.

Cela manifeste bien la tendance du moment à savoir que le public est en recherche d'activité de plein air, de retrouver la nature, la convivialité au sein d'un groupe, de partager avec d'autres.

Mais aussi, cela démontre la capacité de nos clubs à se faire connaître, à mettre en valeur leurs atouts et leurs organisations de sorties encadrées par des animateurs formés et compétents, en mesure de choisir les itinéraires les plus attrayants.

Sans oublier l'élargissement des activités proposées par la Fédération et le Comité de Vendée qu'il s'agisse de la randonnée pédestre, de la Marche nordique, du Longe-Côte et bientôt du Bungy Pump... Mettons également en valeur la Rando-Santé® que de plus en plus de public recherche, car à toutes les qualités de la randonnée (plein air, convivialité, partage...) il faut y ajouter des circuits adaptés, l'écoute de chaque participant, des efforts mesurés... bref une marche « cool, zen »...

Notre Assemblée Générale du 17 février prochain dans la bonne ville de Montaigu sera l'occasion de vous présenter tout ce panel d'activités.

Bon début d'année

A nous revoir dans les manifestations de randonnée !!!

**Bernard Chéneau**  
Président du Comité

## Sommaire

**3** Sentiers-Itinéraires / Numérique

.....

**6** Communication

.....

**7** Formation

.....

**8** Vie Associative

**9** Pratiques-Adhésions

.....

**10** Finances

.....

**11** Retour en images 2023

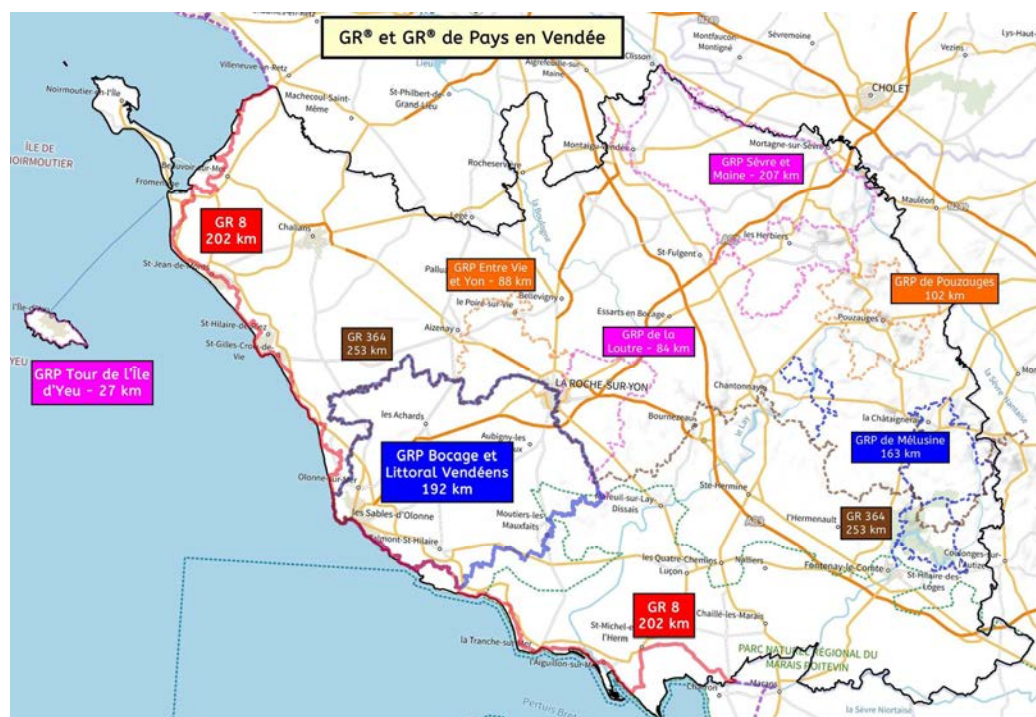
# Sentiers-Itinéraires / Numérique

## La redynamisation des GR® et GRP® de Vendée

Après avoir revu l'ensemble du GR® 364, le Comité s'est lancé début 2022 dans 3 chantiers :

- ☞ la redynamisation du GR® 8, à la demande de la FFRandonnée
- ☞ la création d'un nouveau GRP® « Bocage et Littoral Vendéens »
- ☞ le reclassement du GR® 80 en GRP® « Tour de L'Île-d'Yeu »

La création ou la redynamisation de GR/GRP consiste à élaborer un tracé qui réunit des critères respectant le confort et l'intérêt du randonneur : moins de 30 % de goudron sur l'ensemble de l'itinéraire, étapes de 20-25 km avec hébergements à moins de 2 km du tracé, autorisations de passage sur toutes les parcelles privées traversées, accessibilité par les trains et cars, services et commerces sur le parcours et bien sûr intérêt du patrimoine naturel et bâti.



### GR® 8, L'Atlantique entre Loire et Bidassoa

Le Comité a procédé à des modifications plus ou moins importantes sur cet itinéraire long désormais de 202 km, depuis le port du Collet (Bouin) jusqu'aux écluses du Brault (Sainte-Radégonde-des-Noyers), avec 8 villes étapes en Vendée.

12 modifications de tracés ont été nécessaires pour obtenir son homologation.

### GRP® Tour de l'Île d'Yeu

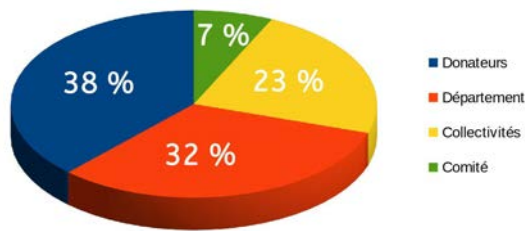
Le GR® 80 avait été créé en tant que déclinaison du GR® 8 sur l'île d'Yeu. Sa longueur de 27 km ne correspond plus à la définition fédérale d'un GR® (plusieurs étapes sur plusieurs départements). C'est pourquoi, il a été reclassé par la Fédération en GR® de Pays. Il est donc désormais balisé en jaune et rouge.

### GRP® Bocage et Littoral Vendéens

Ce nouvel itinéraire de 192 km en 8 étapes décrit une grande boucle entre les 2 gares TGV de La Roche-sur-Yon et des Sables-d'Olonne, reprenant en grande partie des chemins du GR® 364 et du GR® 8. Il permettra de faire découvrir la côte vendéenne mais aussi les territoires du rétro-littoral et le bocage. Il dispose ainsi d'un fort potentiel touristique et répondra idéalement à un besoin d'évasion de 4 à 8 jours.

**Ces 3 itinéraires ont été homologués le 26 octobre 2023.**

## Plan de financement de la signalétique



Il reste désormais au Comité à mettre en place une signalétique – flèches, jalons, panneaux d'information sur près de 421 km de chemins, pour un budget estimé à 47 000 €.

Le Comité remercie l'ensemble de ses partenaires (communautés de communes, communes, Département de la Vendée et les donateurs de la FFRandonnée) pour leur soutien financier.

## Les activités de la commission Sentiers et Itinéraires en 2023

Outre les 3 chantiers évoqués ci-dessus, l'activité de la commission Sentiers a été intense comme toujours !!

### Contrôle des sentiers des collectivités

Si le Comité a la responsabilité des GR® et GRP®, les « petits » sentiers de Promenade et de Randonnée (PR) sont gérés – balisage, entretien, valorisation - par les communes et les communautés de communes. Leur nombre est très important en Vendée.

Dans le cadre d'une convention avec le Conseil Départemental, le CDRP doit contrôler tous les 5 ans les 256 sentiers déjà inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, et évaluer les circuits faisant l'objet d'une nouvelle demande d'inscription.

Le P.D.I.P.R. est un outil juridique de protection des chemins ruraux et donc des sentiers. Il impose notamment à la collectivité de trouver des chemins de substitution en cas de vente d'un chemin rural afin de préserver la qualité de l'itinéraire.

Ainsi, en 2023, les responsables de secteur de la commission Sentiers ont contrôlé sur le terrain 67 sentiers inscrits ou à inscrire au P.D.I.P.R., certains ayant été évalués également dans le cadre de leur label (départemental ou fédéral).

### Préservations des chemins ruraux des communes

Depuis plusieurs années, le Comité participe au programme Ekosentia. Ce dernier a pour objectif de faire un inventaire des chemins ruraux afin de mieux les protéger et d'évaluer leurs caractéristiques et leur intérêt environnemental. L'initiative - et principal acteur - vient de la Fédération des chasseurs. Ce programme constitue donc un complément du P.D.I.P.R. et de la nouvelle loi 3DS pour la préservation des chemins ruraux.

### Expertise des sentiers

76 km de circuits ont été expertisés en prévision d'une inscription au P.D.I.P.R., d'un balisage ou d'une demande de label.

Cette expertise est toujours réalisée avec un GPS afin de collecter à la fois le tracé le plus exact possible, mais aussi des données sur les itinéraires (points d'intérêt, équipements, problèmes de balisage...)



### Balisage des GR® et GRP®

Le balisage des GR® et GRP® de Vendée incombe au CDRP.

En 2023, le Comité, grâce à ses 188 baliseurs répartis en 38 équipes, a rafraîchi le balisage de 1 016 km de GR® et GRP®. Cela a représenté 1 607 heures de bénévolat.



A la demande des collectivités, le Comité a entretenu le balisage de plus de 200 km de PR selon une convention avec chaque collectivité qui s'étale sur 5 ans.

Cela concernait les communes de L'Île-d'Yeu et d'Aizenay et la communauté de communes de Sud Vendée-Littoral.

Le CDRP a également balisé ponctuellement un circuit à Damvix et un autre aux Sables-d'Olonne, pour un total de 26 km.



Depuis de très nombreuses années la Fédération a mis en place son propre label fédéral.

A ce jour, 70 PR ont ce label en Vendée. Le Comité doit les contrôler tous les 5 ans afin de proposer le renouvellement du label à la collectivité. 47 ont été vérifiés en 2023 (dont 16 avaient par ailleurs le label départemental).

Les PR « Labellisés FFRandonnée® » doivent, parmi de nombreux critères, avoir moins de 40 % de goudron. Ils sont enregistrés dans le Websig fédéral (outil cartographique en ligne de la FFRandonnée mis à disposition des Comités). Ils sont insérés automatiquement sur les cartes IGN au 1/25000 et intégrés dans Ma Rando.

## Application Ma Rando - Lancée fin 2022 par la

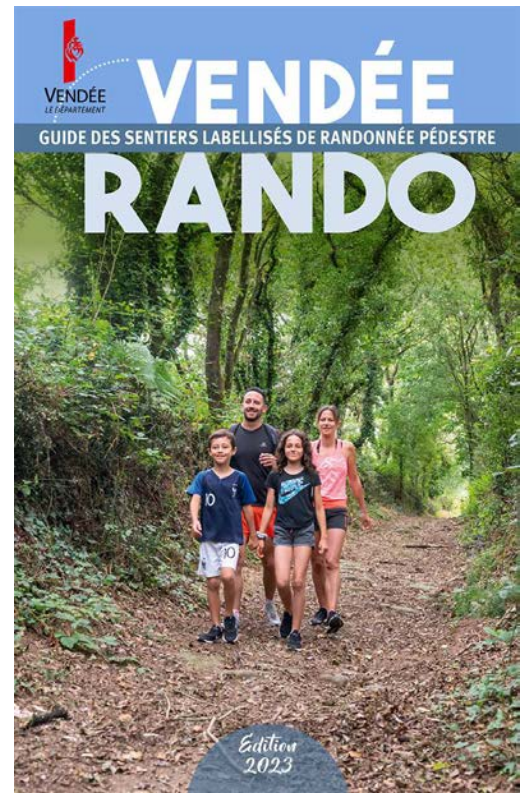
FFRandonnée, cette application pour Smartphone a trouvé son public grâce à la sélection « qualité » opérée par les différents Comités Départementaux de France. Pas loin de 7 000 PR y sont présentés.

En Vendée, notre Comité a choisi de n'intégrer que des circuits labellisés (FFRandonnée ou Département) afin d'offrir aux utilisateurs randonneurs nos plus beaux chemins de randonnée en Vendée. 102 itinéraires sont ainsi disponibles grâce à un travail conséquent de mise en ligne (tracé, caractéristiques techniques, pas à pas du cheminement, photos...). Il reste encore à les enrichir en intégrant les points d'intérêt qu'on peut découvrir sur le circuit. Quelques tronçons de GR et GRP sont également présentés.



Depuis l'été 2023, une nouvelle fonctionnalité, « Ma Tribu » est disponible pour les licenciés de la FFRandonnée. Elle permet aux utilisateurs de créer une « communauté » et de partager en privé des circuits supplémentaires. Cette fonctionnalité est notamment intéressante pour les associations et leurs animateurs qui pourront présenter les circuits de leurs sorties (passées ou futures).

En novembre 2023, le Comité a organisé pour ses associations affiliées une initiation à l'utilisation de l'application.



Les 58 sentiers présentés dans le guide ont tous obtenu le label du Département créé en 2020 avec le Comité, 23 ont une mention « Coup de cœur ».

Le CDRP a la charge de contrôler ces circuits tous les 2 ans. Ainsi, 22 sentiers ont été vérifiés en 2023 afin de s'assurer qu'ils respectaient toujours les critères du label (qualité du balisage, moins de 30 % de goudron...) et que leur tracé n'a pas été modifié.



# Communication

Qu'est-ce que la communication ?

Quelle différence faites-vous entre communication et information ?

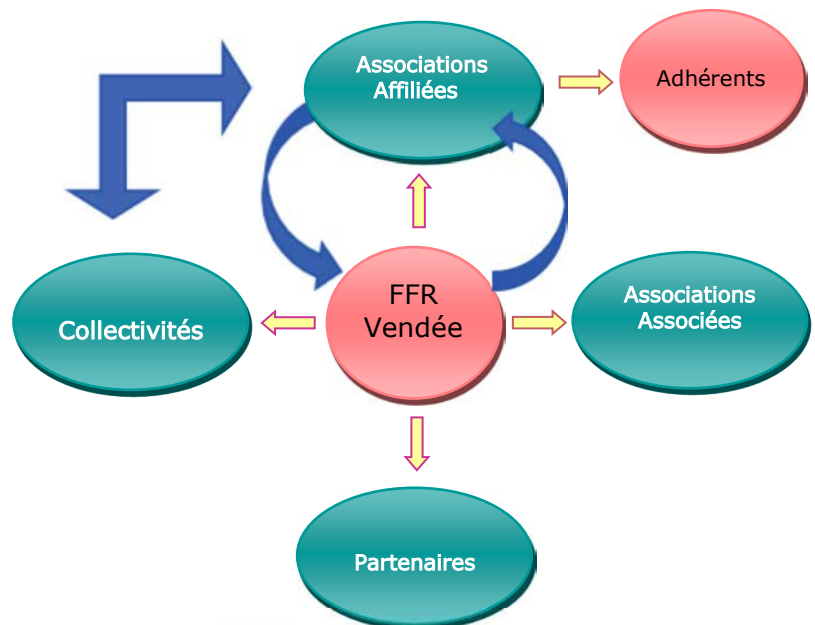


**La communication** est un échange entre deux ou plusieurs personnes.

**L'information** est une transmission de données à sens unique (lorsque vous regardez le journal télévisé, le présentateur vous transmet une information).

**Nos objectifs de communication sont :**

- ☞ Diffuser des informations claires sur les actions du Comité, les événements et les actualités liées à la randonnée pédestre.
- ☞ Utiliser des canaux de communication tels que Balise 85, 85 en Chemin, le site web du comité et des réseaux sociaux (ex. Facebook) pour garantir une diffusion rapide et accessible.
- ☞ Promouvoir la randonnée pédestre en développant des campagnes de sensibilisation.
- ☞ Favoriser le partage de communication, où les adhérents pourront échanger leurs informations.
- ☞ Exploiter les nouvelles technologies de communication pour améliorer la portée et l'efficacité de la diffusion d'informations



*Citation*

Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences.

Françoise Dolto

# Formation

Déjà 5 ans que le nouveau cursus de formation a débuté et la formation départementale, « Pratiquer Découverte » a un bon rythme de croisière avec une session de 15 personnes en 2023. Parmi ces 15 personnes, plusieurs sont allées le surlendemain satisfaire avec succès aux épreuves de la Formation CARP. Ce fut pour ces stagiaires une excellente révision des règles de base d'orientation. Toujours en 2023, nous avons dû refuser des stagiaires, qui seront reportés en 2024 sur 2 sessions. Depuis 2023, nous avons un nouveau formateur principal en la personne d'Eric Mané, et le succès de « Pratiquer Découverte » le conforte à poursuivre avec plaisir les cours qu'il dispense. D'ailleurs, peut-être lancera-t-il pour 2025 une formation « Pratiquer Perfectionnement ». C'est à suivre.



Concernant la formation régionale que ce soit le Brevet Fédéral de Marche Nordique ou de Longe-Côte, l'engouement est tel qu'il faut établir des listes d'attente. Par contre le Brevet Fédéral de Randonnée Pédestre semble ne plus attirer les candidats, préférant le CARP. C'est dommage, car ce brevet confère des droits d'animateur assez élevés.

Le CARP 2023 a réalisé 2 sessions de 14 personnes chacune.

## OFFREZ LA RANDONNÉE À VOTRE SANTÉ

La Formation Santé (8 participants) remplit toujours son rôle à l'égard de clubs demandant à être labellisés. Cette année nous avons conclu un partenariat avec la Mutualité Française pour des séances santé dans les 3 disciplines avec des intervenants extérieurs dans le domaine de la santé. Plusieurs sorties ont déjà eu lieu à la grande satisfaction des participants.



Toutes les formations 2024, tant régionales que départementales listées dans le calendrier.

Les demandes affluent et actuellement tout est presque complet, sauf pour le brevet de randonnée pédestre. Le 1er stage départemental 2024 « Pratiquer Découverte » est déjà complet avec 14 participants et la 2<sup>ème</sup> session prévue en mai est également complète. Devrons-nous en faire une troisième à l'automne, tant le succès est grand ?

Et comme d'habitude le Comité Régional et les Comités Départementaux participent financièrement à toutes les formations, ce qui diminue substantiellement le reste à charge pour l'adhérent et ou son association. Le Comité 85 attribue également des bons crédit-formation, dont le montant est défini en fonction de l'augmentation du nombre de licenciés par rapport à l'année précédente.

D'autres formations vous sont proposées telles que balisage, immatriculation tourisme et thématiques diverses. Venez vite nous rejoindre, n'hésitez pas à nous interroger afin de connaître nos différentes propositions. La formation apportera aux adhérents une richesse sur la découverte de la pratique de leur passion sportive et de loisir.

### Renseignements : Danielle Bourgeois

Responsable Formation Vendée

Référente Rando Santé® Vendée

Coordinatrice Régionale Formations

Tél : 02 51 23 40 10 ou 06 82 19 20 24

Mail : vendee.formations@ffrandonnee.fr

Retrouvez toutes les formations

Sur notre site internet

<https://vendee.ffrandonnee.fr/>

**Le Club Les marcheurs de la Digue a été créé le 22 juillet 2008**, il est géré par un conseil d'administration comprenant, 14 personnes.

Plusieurs commissions œuvrent pour le bon fonctionnement du club, outre bien entendu, l'administratif et les finances, il s'agit des commissions séjours/voyages/patrimoine, balisage, intendance, formation, numérique/calendrier...

**Une participation au TOP**



**Cette saison le club compte 119 licenciés** : 62 femmes / 57 Messieurs. Nous comptons sur nos 20 animateurs tous titulaires de PSC1 pour l'encadrement.

Nos randonnées hebdomadaires 2022-2023 ont vu 2856 participants pour 35.466km parcourus, l'équivalent de 2 allers-retours Dunkerque-St Jean de Luz.

Le club organise une sortie de 3 jours au printemps, 3 sorties découvertes de patrimoine et à l'initiative des adhérents eux-mêmes des itinérances, mais également une semaine en étoile en septembre et pour 2024 direction ST DIE DES VOSGES.

Chaque année plus de 80 adhérents se retrouvent le 2<sup>ème</sup> dimanche de mars pour assurer l'organisation de la randonnée annuelle. La prochaine aura lieu le 10 mars 2024 à La Guyonnière commune déléguée de Montaigu -Vendée. Elle proposera 5 circuits 6/10/15/20 et 25km, chaque participant pourra déguster à l'arrivée un excellent hamburger frites fait maison. Nous vous y attendons !



## Les Panarenflés de Montaigu : une belle trentenaire...

**Déclarée en préfecture en juin 1991** ; l'association "les Panarenflés" a récemment passé le "cap" de la trentaine, avec ses 200 adhérents.



**Les femmes avec 135 adhésions remportent la palme.** Il existe aussi une importante **section Marche Nordique** encadrée par nos animateurs diplômés. Chaque semaine, l'association propose 7 créneaux hebdomadaires avec des distances différentes pour chacun et répondre aux besoins de tous nos adhérents. Nous avons un représentant élu au sein du Comité Départemental. Notre groupe de 8 baliseurs formés entretiennent le GRP de Clisson à Mortagne.

**Nous sommes partenaire d'une structure recevant des adultes en situation de handicap**, ainsi que de la Ligue Contre le Cancer, afin d'accompagner certains malades par le biais de l'activité physique.

La convivialité est le « maître mot » de notre vie collective et nous la retrouvons aussi bien sur nos marches de la semaine, que durant nos divers séjours et moments festifs qui jalonnent nos saisons.

Entre une journée dite "de convivialité" et notre semaine de randonnées dite en étoile courant juin. Nos adhérents peuvent retrouver GR ou PR sur un séjour court de 3 jours mais également une "semaine raquettes" en février ainsi qu'une semaine "itinérance" vers le mois de septembre. Belle façon de découvrir notre pays.

Annuellement nous organisons notre "RANCO des Panars" en partenariat avec une association à vocation humanitaire. Au plaisir de vous y retrouver le 6 octobre 2024 !

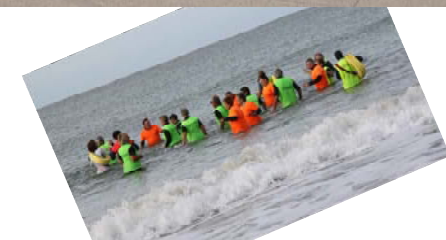


# Pratiques-Adhésions

Cette année 2023, la commission Pratiques-Adhésions a porté ses efforts sur 3 axes principaux

## L'organisation

La *commission* a tout d'abord organisé l'Assemblée Générale annuelle départementale qui a eu lieu en février à Talmont Saint Hilaire chez nos amis des Randonnées Talmondaïses. Puis rapidement, la commission s'est affairée à l'organisation de la journée de la marche du 15 octobre réalisée en collaboration avec le Crédit Mutuel qui nous a apporté son expertise et son expérience en matière de logistique communication.



## La Création

Devant l'importance de la mission, nous avons fait le choix de créer un groupe de travail que nous avons appelé « *commission communication* » et qui s'est fixé pour mission de redynamiser notre communication :

*Numérique* en revisitant notre site internet et notre page Facebook afin de les rendre plus dynamiques et conviviaux,

*Audiovisuelle* en renouant les liens avec France 3,

*Radiophonique*

avec nos messages sur France Bleu Loire Océan,



*Ecrite* avec notre collaboration avec Ouest France.

Pour le développement de l'activité Rando à long terme nous avons créé un autre groupe de travail appelé « les petites pointures 85 » qui a entamé des contacts avec l'UGSEL Vendée. L'objectif est la promotion de la Randonnée Pédestre auprès des enfants de classes primaires de CP et de CE par des journées pédagogiques.

## Le développement et le soutien

*Par ses actions*, la commission continue à encourager le développement des activités qui ont le vent en poupe : le Longe Côte, la Marche Nordique et la petite nouvelle, le BungyPump.

Pour ce qui concerne le soutien, la commission apporte son aide, ses conseils et compétences auprès des associations qui en font la demande, comme nos associations montacutaines qui accueillent, cette année, l'Assemblée Générale Départementale en février et les « Godillots du Mingo » qui organisent la réception de l'Assemblée Générale Régionale en mars.



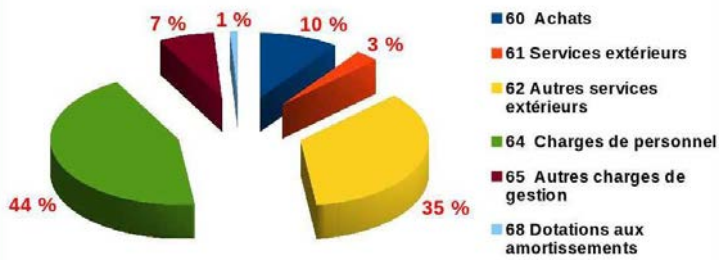
# Finances



## FINANCES 2023

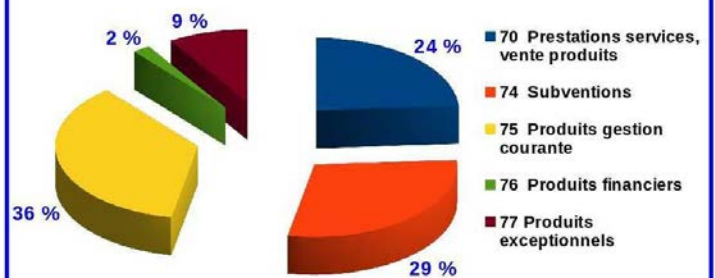
### COMPTE EXPLOITATION 2023 - DEPENSES

Montant des dépenses: 127 214 €



### COMPTE EXPLOITATION 2023 - RECETTES

Montant des recettes: 114 655 €



Le compte d'exploitation 2023 présente un déficit important de 12 558 €.

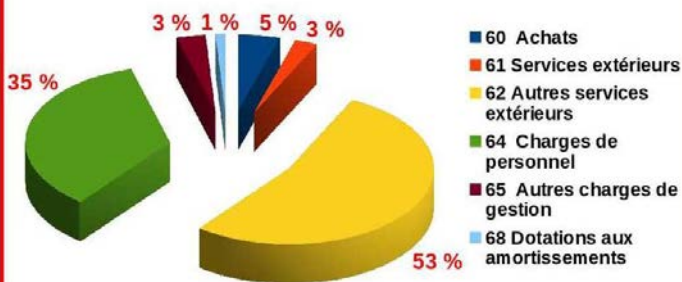
Ce déficit est, pour l'essentiel dû à l'augmentation des frais de déplacements. Cette augmentation s'explique par le nombre d'administrateurs plus important et par la réévaluation de l'indemnité kilométrique afin de tenir compte de l'élévation du coût du carburant.

Par ailleurs, une recette correspondant à un projet sportif fédéral n'a pas pu être réalisée.

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

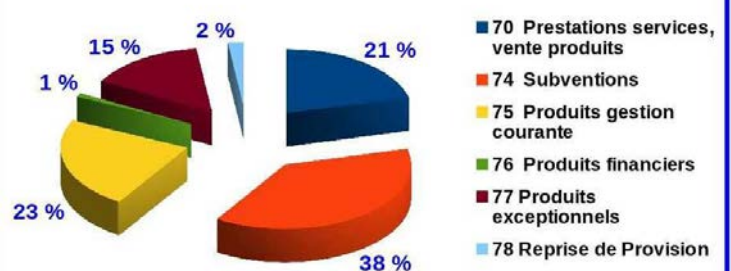
### BUDGET 2024 - DEPENSES

Montant des dépenses: 163 715 €



### BUDGET 2024 - RECETTES

Montant des recettes: 163 715 €



En 2024, le montant du budget prévisionnel est relativement important (163 715 €). Il inclut le projet de redynamisation du GR8 pour une somme de 47 000 €. Ce projet est financé par une subvention de Conseil Départemental de la Vendée, des dons de la FFRandonnée ainsi que par une participation des Communautés de Communes concernées par l'itinéraire du GR8. La contribution du Comité ressort à environ 3 200 €, prise sur les fonds propres.

Par ailleurs des efforts sont prévus afin de limiter les frais de déplacements (diminution des nombres de réunions, recours autant que possible à la visioconférence, diminution de l'indemnité kilométrique et incitation des administrateurs à faire don de leurs frais).

# Retour en Images 2023





**DÉCOUVREZ, PARTAGEZ  
REJOIGNEZ NOS CLUBS**

**3 500 CLUBS ET 10 000 ANIMATEURS VOUS ACCUEILLENT  
MARCHER, TOUS, TOUT LE TEMPS, PARTOUT !**



**Ma RANDO®**



MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES

**Terres  
d'Aventure**

**AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**



**Groupama**